|  |
| --- |
| REOUVERTURE DE L’ECOLE PRIM’VERE DE CAHUZAC-SUR-VERE  A partir du 12 mai jusqu’au 20 mai 2020 |

|  |
| --- |
| Information aux parents |
| L’équipe enseignantes et de l’ALAE est heureuse de retrouver vos enfants.  Nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que cette reprise se déroule dans les meilleures conditions |
| Parents, nous tenons à vous rappeler que vous jouez un rôle essentiel dans cette reprise. Vous allez participer activement à son bon déroulement, en vous engageant notamment :   * à ne pas mettre votre enfant à l’école en cas d’apparition de symptômes évoquant un Covid-19 (chez l’élève ou dans la famille). * à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l’école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), il ne devra pas se rendre à l’école. * Vous avez aussi un rôle actif dans l’explication des gestes barrières à votre enfant. Ces gestes doivent être appliqués en permanence, partout et par tous. * Si votre enfant est en maternelle, il vous est demandé de le vêtir de telle manière qu’il puisse être autonome (pas de chaussures à lacets ; éviter pantalons à boutons …), qu’il puisse ranger tout objet transitionnel individuellement (doudou et autres).   *Les personnels en contact avec les enfants devront procéder de la même manière.*  *Seuls les personnels ne présentant pas de facteurs de risque connus travailleront en présentiel.* |
| Conditions d’ouverture de l’établissement : |
| L’ouverture de l’établissement se fera le 11 mai 2020 pour les enseignants et à partir du 12 mai pour les élèves (en groupes restreints et suivant une progressivité définie selon le contexte local) dans le respect strict des 4 points suivants du protocole sanitaire national :   * Application des gestes barrières * Maintien de la distanciation sociale * Limitation au maximum du brassage des élèves sur les différents temps, * Nettoyage et désinfection des locaux et matériels, ventilation régulière des locaux utilisés.   Le jour de la reprise, les élèves bénéficieront d’une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l’hygiène des mains. Cette sensibilisation sera adaptée à l’âge des élèves et répétée autant que nécessaire dans les jours et semaines qui suivront. |
| Détails de la reprise progressive sur temps scolaire  Groupe A : lundi, mercredi et 1 vendredi sur 2  Groupe B : mardi, jeudi et 1 vendredi sur 2 |
| |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | |  | **LUNDI**  **8H45/12H15** | **MARDI**  **8H45/12H15** | **MERCREDI**  **8H45/12H15** | **JEUDI**  **8H45/12H15** | **1 VENDREDI SUR 2**  **8H45/12H15** | | Classe 2 : GS  Nathalie JUDE FOISSAC+  1 ATSEM | **GROUPE A**  En distanciel  16 MS | **GROUPE B**  **9 GS** | **GROUPE A**  En distanciel  16 MS | **GROUPE B**  **9 GS** | **GROUPE A**  En distanciel 16 MS | | **GROUPE B**  **9 GS** | | Classe 3 :  Virginie BELLOT  + 1 AESH | **GROUPE A**  11 CP | **GROUPE B**  **12 CP** | **GROUPE A**  11CP | **GROUPE B**  **12 CP** | **GROUPE A**  11 CP | | **GROUPE B**  **12 CP** | | Classe 4 : GS/CE1  Magali LECOU +  1 ATSEM | **GROUPE A**  5 GS/9 CE1 | **GROUPE B**  **6 GS / 7 CE1** | **GROUPE A**  5 GS / 9 CE1 | **GROUPE B**  **6 GS/ 7 CE1** | **GROUPE A**  5 GS / 9 CE1 | | **GROUPE B**  **6 GS/ 7 CE1** | | Classe 6 : CM1/CM2  Latché GARRIGUES | **GROUPE A**  13 CM1/CM2 | **GROUPE B**  **14 CM1/ CM2** | **GROUPE A**  13 M1/CM2 | **GROUPE B**  **14 CM1/CM2** | **GROUPE A**  13 CM1/CM2 | | **GROUPE B**  **14 CM1/ CM2** |   *« Les contraintes sanitaires actuelles (gestes barrières, distanciation sociale) et pédagogiques (interactions entre enfants limitées) ne nous permettent pas pour l’instant d’envisager l’accueil des enfants de PS et MS.*  *La situation sera cependant réévaluée régulièrement ».*   * *Les groupes A et B n’excèdent pas plus de 15 élèves, comme préconisé par le protocole sanitaire.* * *Les fratries sont toutes placées dans le groupe B.* * *Les élèves arrivent de manière échelonnée (les horaires ont été étendus comme préconisé dans le protocole sanitaire).* * *Les récréations se placent dans 2 endroits différents sur des horaires différents afin d’éviter le brassage des élèves.* * *Le matériel collectif ne pourra pas être utilisé. Aussi, il est conseillé de munir votre enfant d’un petit jeu individuel pour le temps récréatif.* * *La continuité pédagogique sera assurée pour tous les élèves des niveaux non concernés par la reprise (durant les après-midis).* * *Application des gestes barrières :*   *Mise à disposition de savons et gel hydro-alcoolique en quantité suffisante pour les enfants et pour les personnels. Le gel hydro-alcoolique n’est pas recommandé pour les enfants (risques d’ingestion ou d’éclaboussures dans les yeux)* *cependant, à défaut, il peut être envisagé, y compris en l’absence d’accès immédiat à un point d’eau pour les plus jeunes, sous le contrôle étroit d’un adulte.*  *Le lavage de mains des enfants organisé à l’arrivée sur l’école ; après la classe ; à chaque retour en classe (après la récréation) et au passage à la cantine* *avant d’aller aux toilettes et après y être allé ; après s’être mouché, avoir toussé, avoir éternué (eau, savon liquide, papier à usage unique)*  *Les masques seront disponibles pour les adultes, masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles.*  *Pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire.*  *Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n’est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s’ils le souhaitent et s’ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage.* *Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l’ensemble de la population.*   * *Distanciation sociale : La distance minimale d’un mètre en classe et en rang sera de mise.*   *Les enfants ne pourront échanger leur matériel personnel : trousse avec un crayon à papier / crayons de couleurs / feutres .*  *Les porte-manteaux seront étiquetés en fonction du groupe de l’enfant (ils seront ainsi plus espacés les uns des autres). Les prénoms des élèves seront fixés sur leur table de travail. Les tables seront espacées selon les distances préconisées. Dans les classes de grande section, les jeux à portée de main des élèves seront enlevés, ou protégés par des rubalises afin d’éviter toute tentation.*  *Aménagement des locaux : la porte d’entrée du hall de gauche servira pour le sens des entrées dans le hall ; celle de droite servira de porte de sortie du bâtiment. Une signalétique sera apposée sur les portes.*  *Les récréations seront organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière (voir horaires et lieux de récréation dans le tableau ci-dessous)*  *Des rubalises seront placées sur les jeux de cour côté maternelle.*   * *Limiter le brassage des enfants : Les élèves seront accueillis par groupe de 8 à 15 enfants. La stabilité des classes et des groupes d’élèves contribue à la limitation du brassage. L’objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.* * *Nettoyage et désinfection des locaux et matériels, ventilation régulière des locaux utilisés.*   *L’aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l’arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux durant l’après-midi (voir aussi temps péri-scolaire).*   |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | |  | **CLASSE 2**  **(1 jour sur 2)** | **CLASSE 3** | **CLASSE 4** | **CLASSE 6** | | **ACCUEIL MATIN**  Latché GARRIGUES : au portail à 8h45  Nathalie JUDE FOISSAC (cl2) est dans sa classe  Magali LECOU est dans le hall  Virginie BELLOT est dans la cour des grands. | De 8h35 à 8h45  Les enfants arrivent par le **grand portail** de manière échelonnée dans la classe où la maîtresse les accueille :  LAVAGE DES MAINS  Dans les sanitaires « maternelle » | De 8h35 à 8h45  Les enfants arrivent par **le portillon** de manière échelonnée dans la cour des grands.  A 8h55, la maîtresse emmène ses élèves se laver les mains puis entre en classe. | De 8h 45 à 8h55  Les élèves arrivent par le **grand portail** de manière échelonnée dans le hall où la maîtresse les attend et leur fait laver les mains au fur et à mesure.  L’ATSEM est en classe et accueille les enfants. | De 8h45 à 8h55  Les élèves arrivent par **le portillon** de manière échelonnée dans la cour des grands.  8h 55 : lavage des mains puis entrée en classe. | | **RECREATION** | De 10h15 à 10h45  Lavage des mains dans les sanitaires « maternelle »  Récréation dans la **cour des petits** surveillance : Nathalie JUDE FOISSAC.  Lavage des mains avant le retour en classe | De 10h15 à 10h45  Lavage des mains dans les sanitaires des grands  Récréation dans la **cour des grands**.  Surveillance Virginie BELLOT  Lavage des mains avant le retour en classe. | GS : de 10h15 à 10h45 dans la **cour des petits.**  Lavage des mains en classe.  CE1 : de 10h15 à 10h45 dans la **cour des grands.**  Lavage des mains au retour en classe.  Surveillance : Magali LECOU (1 fois dans la cour des petits, une fois dans la cour des grands). | De 10h45 à 11h05  Dans la **cour des grands.**  Lavage des mains avant, dans la classe (1 par 1).  Lavage des mains au retour aux sanitaires des grands.  Surveillance : Latché GARRIGUES | | **SORTIE**  La directrice va ouvrir le portail  Puis refermera le portail lorsque le dernier élève sera sorti. | 12h : la maîtresse raccompagne les élèves jusqu’à la vitre du hall. Ils sortent un par un par le **grand portail** à l’appel de leur nom. | 12h10 : la maîtresse raccompagne les élèves jusqu’au **petit portillon**. Ils sortent un par un à l’appel de leur nom. | 12h15 : la maîtresse raccompagne les élèves jusqu’à la vitre du hall. Ils sortent un par un par le **grand portail** à l’appel de leur nom. | 12h15  Les élèves restent assis en classe et sortent par la petite porte à l’appel de leur nom et sortent vers le **portillon** (la classe est proche du portail et permet de voir les familles qui s’y présentent). | |
| Détails de la reprise sur le temps périscolaire :  Accueil des élèves non organisé par la commune.  Nettoyage des locaux : |
| Dans une première phase, c’est-à-dire au minimum jusqu’au 25 mai, ni le service périscolaire ni le service de restauration ne pourront être assurés. Les parents devront donc amener leur enfant le matin et le récupérer avant la pause méridienne définie par l’école.   * *Mise en œuvre des conditions sanitaires en amont et pendant l’utilisation des locaux.*   La société HY chargée d’une partie de l’entretien des locaux a mis en place un protocole Covid 19 dans le respect des préconisations de l’Education Nationale que l’agent d’entretien devra appliquer quotidiennement lors du ménage approfondi de fin de journée.  Les agents de la collectivité intervenant sur l’école ont été informés du protocole diffusé par l’éducation nationale et un protocole de ménage rédigé par la communauté d’agglomération leur a été remis et expliqué ainsi que tout l’équipement nécessaire à la mise en œuvre.   * *Nettoyage des locaux avant la reprise*   Les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution, un nettoyage habituel et une désinfection effectuée par la société HY et des agents de la Communauté d’Agglomération aura lieu avant la rentrée des personnels et des élèves. Pour la désinfection, la plupart des désinfectants ménagers courants sont efficaces selon les autorités sanitaires s’ils respectent la norme de virucide NF EN 14476 dont dispose la société et la collectivité.   * *Nettoyage après la reprise :*   A partir du 12 mai, chaque jour avant l’arrivée des élèves une ATSEM assurera l’aération des locaux.  Pendant le temps scolaire les ATSEM et un agent de la collectivité supplémentaire dès la récréation seront présents pour assister les enseignantes à l’accompagnement et à la surveillance des enfants au moment des récréations, lavage des mains et passages aux toilettes ainsi que la désinfection de ces différents espaces pendant le temps scolaire :  o Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,  o Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes,…  Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée.  A la fin du temps scolaire durant les après-midis, l’agent de la société HY plus des agents de la collectivité si nécessaire procéderont au nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.  Le nettoyage et la désinfection des sols sera faite une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage en respect de la fiche technique du protocole sanitaire.   * *Un nettoyage à la pause méridienne des sanitaires et espaces communs*   Mise en œuvre explicitée si ce service devient possible ultérieurement.   * *Décrire la mise en œuvre du temps de repas*   Mise en œuvre explicitée si ce service devient possible ultérieurement. |
| Numéros de téléphones utiles : |
| * Ecole (répondeur) : 09 64 14 58 51 * Mail de l’école : [ce.0811171H@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0811171H@ac-toulouse.fr) * Lien vers un contact médical : :[covid19.dsden81@ac-toulouse.fr](javascript:main.compose('new',%20't=covid19.dsden81@ac-toulouse.fr')) * Centre de médecine scolaire de Gaillac : 05 63 57 11 27 * Marie-Pascale BUSQUETS, Directrice de l’ALAE : 07 87 66 75 12 |
| Les points d’accueil et de sortie des élèves, horaires à respecter : |
| Nous vous rappelons l’interdiction de pénétrer dans l’enceinte scolaire et la nécessité de respecter les horaires d’arrivée qui vous seront transmis pour éviter tout regroupement.  De même, différents points d’entrée seront attribués aux groupes d’élèves. Une signalétique explicite sera mise en place pour a circulation.  ENTREES :   * Entre 8h35 et 8h45 : entrée par le grand portail des GS classe 2 qui sont réceptionnés dans la classe. * Entre 8h35 et 8h45 : entrée par le petit portail des CP classe 3 qui vont dans la cour des grands. * Entre 8h45 et 8h55 : entrée par le grand portail des GS/CE1 classe 4 qui vont dans le hall, puis dans leur classe. * Entre 8h45 et 8h55 : entrée par le petit portail des CM1/CM2 qui vont dans la cour des grands.   SORTIES :   * A 12h : GS classe 2 : les enfants sortent tout à tour et vont retrouver leurs parents au grand portail. * A 12h : CP classe 3 : les élèves sortent tout à tour et vont retrouver leurs parents au petit portail. * A 12h10 : GS/CE1 classe 4 : les enfants sortent tout à tour et vont retrouver leurs parents au grand portail. * A 12h15 : CM1/CM2 classe 6 : les enfants sortent tout à tour et vont retrouver leurs parents au petit portail. |
| Procédure applicable lors de la survenue d’un cas : |
| Cette procédure est intégralement décrite et cadrée à la fin du document du protocole national.  En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :   * Isolement immédiat de l’élève avec un masque pour les enfants en âge d’en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l’attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. En cas de doute, un personnel de santé de l’éducation nationale est contacté. * Appel sans délai des parents pour qu’ils viennent chercher l’élève en respectant les mesures barrières. * Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l’opportunité et des modalités de dépistage de l’élève le cas échéant. Un appui du médecin de l’éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge. * Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures. Poursuite stricte des gestes barrière. * L’élève ne pourra revenir en classe qu’après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l’éducation nationale.   En cas de test positif, la famille pourra être accompagnée dans l’évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d’isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. |

Lien vers le Protocole sanitaire ministériel :

https://www.education.gouv.fr/media/67182/download